

Charte d'utilisation des services informatiques

de la Médiathèque Municipale de Seilhac 4 Avenue Jean Vinatier 19700 SEILHAC



L'espace informatique, outil à vocation culturelle et éducative, se compose de : 5 ordinateurs dont

- 1 dédié à la consultation du catalogue de la Médiathèque et de son réseau,
- 2 à la consultation d'Internet et
- 2 à la consultation de documents numériques, CD, DVD, CRMT,...

Les utilisateurs s'engagent à respecter le matériel mis à leur disposition. Le personnel de la Médiathèque est à la disposition des utilisateurs pour les conseiller quant à l'utilisation des postes informatiques.

1) Conditions d'accès

- L'accès aux services informatiques est gratuit, sous réserve d'une inscription, à jour, à la Médiathèque. Un identifiant sera fourni lors de l'inscription à la Médiathèque.
- Une autorisation parentale sera demandée aux enfants de moins de 15 ans.
- L'utilisation d'un poste informatique s'effectue pendant les heures d'ouverture de la Médiathèque. L'utilisation des postes est limitée à 1 heure par jour (modulable en fonction de l'affluence). Cependant lorsqu'un poste de consultation est libre, il est possible d'y accéder. Les réservations de plages horaires sont fortement conseillées.

2) Règles d'utilisation

- L'espace offre les services suivants :
 - Recherche d'information sur Internet,
 - Consultation de CD, DVD, documents numériques,...
 - Bureautique (traitement de texte, tableur,...),
 - Impression de page. (Tout document imprimé doit être réservé à un usage strictement privé.) Ce service est payant, le coût est affiché au sein de la Médiathèque.
- Ne sont pas autorisés :
 - La navigation sur des sites contraires à la législation notamment ceux à caractère pédophile ou pornographique, les sites incitant à la haine raciale ou constituant une apologie du crime, de la violence ou de la discrimination,
 - La consultation de sites de jeux d'argent, de jeux en réseau et de sites payants,

- Les téléchargements illégaux (interdits à la Médiathèque tout comme dans le cadre privé, les contrevenants sont susceptibles d'être sanctionnés : Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet dite loi Hadopi),
- L'usurpation de l'adresse mail de la Médiathèque ou l'identité de quiconque.
- Tout acte assimilé à du vandalisme informatique.

Cette liste n'est pas exhaustive.

- Il est interdit aux usagers d'ajouter, de modifier ou de supprimer un logiciel et de changer en quoi que ce soit la configuration des postes.

- L'usage d'une clé USB nécessite obligatoirement un test antivirus, préalablement effectué par le personnel de la Bibliothèque.

3) Responsabilité et domaine de contrôle de la Médiathèque

- La Médiathèque n'est pas responsable de la qualité de l'information trouvée par les usagers sur Internet.

- L'accès à Internet fait l'objet de contrôles par la mise en place des outils de filtrage de contenu et de traçabilité. Le filtrage de contenus a pour but d'empêcher l'accès à des sites illégaux ou inappropriés. Il ne garantit pas un filtrage exhaustif et par conséquent, l'utilisateur est responsable du contenu qu'il affiche, télécharge ou envoie.

- Dans un souci de protection des usagers et notamment des mineurs, les bibliothécaires se réservent la possibilité de procéder à un contrôle des sites visités et de consulter l'historique de leurs recherches, en conformité avec la législation en vigueur (selon la déclaration du CNIL).

- En cas de non respect de ce règlement, le personnel de la Médiathèque est habilité à interrompre la connexion, voire interdire l'accès à Internet temporairement ou définitivement. Pour les mineurs un courrier sera adressé aux parents. D'éventuelles poursuites et/ou sanctions peuvent être encourues (dans le cadre défini par la loi) par les utilisateurs ne respectant pas cette charte d'utilisation.

✂ _____

Coupon du règlement de l'espace multimédia à compléter, signer et remettre au personnel de la Médiathèque
Municipale de Seilhac

J'ai pris connaissance du règlement de l'espace multimédia et j'en accepte les conditions.

Nom :

Prénom :

Le : _____ à :

Signature :

Je soussigné _____ autorise mon enfant _____ à

consulter Internet à la Médiathèque de Seilhac.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'espace multimédia et m'engage à en respecter toutes les conditions.

Signature :